

Offre d'emploi

Chargé-e de communication

Présentation de la structure

Le Resto Malap est une jeune association de soutien aux personnes migrantes. Nous cuisinons pour des événements et quand nous avons un lieu à disposition pour accueillir nous organisons des restos. L'argent récolté permet de soutenir des personnes migrantes à travers l'achat de biens de première nécessité. Cantine autogérée au départ (juin 2021), nous nous sommes constitué-es en association à l'été 2023. Nous avons ouvert un premier petit poste salarié en octobre 2024 pour une assistante administrative, et actuellement nous essayons d'élargir l'équipe avec ce poste de communication et un-e chargé-e de logistique, tout en attendant de pouvoir embaucher également la cuisinière de l'association. Il est possible de candidater aux deux postes à la fois dans le cas où votre profil serait compatible avec les deux.

Missions

- Création de contenu : photos, visuels, vidéos, boutique...
- Gestion de l'actu
- Diffusion
- Développement d'une stratégie de comm'

L'association dispose déjà d'une charte graphique (voir directement sur le site et sur le compte instagram). Plus de détails sur les missions dans la fiche de poste.

Conditions du poste

Le poste proposé est un CDD de 12 mois, avec une période d'essai de 1 mois non renouvelable.

Concernant les heures de travail, il y a deux options :

- 1) Si vous ne bénéficiez pas du RSA, on est en mesure de vous proposer un contrat de 8h par semaine.
- 2) Si par contre vous bénéficiez en ce moment du RSA, on peut essayer de signer un contrat aidé (le contrat CUI-CAE), où l'Etat prend en charge 60% du salaire. On est donc en mesure de vous proposer un contrat de 20h par semaine.

Dans tous les cas, le salaire proposé correspond au groupe D (300 points) de la grille salariale de la convention ECLAT, ce qui correspond à un montant brut de 486.16 € mensuels pour 8h hebdomadaires et 1 215.40 € pour 20h (118% du SMIC).

Le poste est à priori cumulable avec un autre emploi, notamment dans le cas d'une embauche à 8h/semaine.

La convention collective ouvre droit à 2.5 jours (une demi-semaine) de congés payés par mois. Il est demandé de prendre la plupart de ces congés pendant l'été (juillet-août), période de basse activité pour l'association.

La majorité du travail peut être effectuée au choix dans les bureaux de l'association (21 rue Boucher de Perthes Grenoble) ou en télétravail, selon des horaires flexibles. Plus d'informations dans la fiche de poste.

Évolutions du poste

À la fin du contrat, si la situation économique de l'association le permet, le poste pourra être renouvelé. Dans ce cas, le volume horaire pourrait être amené de commun accord à augmenter, et les missions pourraient être redéfinies en fonction des besoins de l'association et des compétences / souhaits de lae salarié-e.

Dans l'idée, nous aimerions intégrer dans l'équipe une personne qui aurait envie de rester après la première année, et qui essaierait de s'intéresser au fonctionnement général de l'association afin de pouvoir contribuer petit à petit aux choix stratégiques au même niveau que les autres salarié-es.

Profil recherché

-> Bonne maîtrise de **Canva, Instagram et Wordpress**

-> **Prise de photos/vidéos**

-> **Montage vidéo** bienvenu

-> Capacité de **structuration** et d'organisation autonome du travail

-> **Créativité, enthousiasme, force de proposition**

-> **Contact facile** : être à l'aise notamment pour présenter l'association

-> Connaissance du **contexte associatif / culturel** grenoblois fortement bienvenue

-> **Compréhension des discriminations** liées au racisme, à l'exploitation néocoloniale et aux parcours migratoires.

Candidatures

Merci d'envoyer votre CV + lettre de motivation **avant le 2 septembre** à cette adresse mail : restomalap@riseup.net. N'hésitez pas à joindre quelques exemples de créations que vous avez réalisé si vous en avez la possibilité.

-> *Nous serons en vacances du 9 au 25 août, donc pas d'inquiétude si vous ne recevez pas d'accusé de réception avant cette date. Vous allez recevoir une réponse au plus tard le 5 septembre.*

Si votre candidature est retenue, les **entretiens** auront lieu le **15 septembre après-midi** à Grenoble. Si vous n'êtes pas disponible à cette date, merci de l'indiquer dans votre mail, on essaiera de vous proposer un autre créneau.

La **prise de poste** aura lieu idéalement mercredi **24 septembre** après-midi.